

Florence REUSENS



Informations personnelles

Adresse professionnelle

Parquet du procureur du Roi de Namur, Place du Palais de Justice, 2
5000 Namur

Adresse électronique

Florence.reusens@just.fgov.be

Mes atouts

- Sens des responsabilités
- Force de travail
- Caractère fédérateur
- Loyauté et franchise

Mes objectifs

- Continuer à mettre en évidence les contingences auxquelles sont soumis les magistrats et contribuer à leur prise en considération
- Poursuivre le travail en matière d'attractivité de la fonction de magistrat

Mon parcours :

- Avocate au Barreau de Nivelles (actuellement Barreau du Brabant wallon – 1999 à 2012) – actuellement avocat honoraire
- Assistante à l'UCLouvain (2001 à 2013) et chercheuse à l'UNamur (2010 à 2013)
- Collaboratrice scientifique à l'UCLouvain (depuis septembre 2013)
- Stagiaire judiciaire près le parquet de Namur (2013 à 2015)
- Substitut du Procureur du Roi de Charleroi (2015 à 2019) et de Namur (depuis 2019)
- Membre de la **Commission d'avis et d'enquête** et de la Commission de déontologie du **CSJ** (depuis décembre 2020) ;
- Secrétaire de rédaction de la Revue trimestrielle de droit familial et membre du comité de rédaction du Journal des tribunaux

Mes actions au service de la magistrature :

- Membre du réseau d'expertise « Droit civil » institué au sein du Collège des procureurs généraux (représentante du Conseil des procureurs du Roi)
- Représentante du ministère public au sein du workshop « Justprotect »
- Participation à l'élaboration du Vademecum relatif à l'encodage des AFNP (affaires non pénales) dans le système MACH

Mon bilan, mes engagements :

Bien qu'il soit indépendant des trois pouvoirs, le Conseil supérieur de la justice est notamment composé de magistrats. La prise en compte des nécessités de l'ordre judiciaire requiert en effet une connaissance de ses rouages ainsi que des contingences qui le traversent aux yeux de ses **acteurs de terrain**.

Le terrain, c'est aussi **l'instance, la première ligne**, dont j'estime avoir une bonne connaissance au travers des fonctions que j'ai pu y exercer dans deux arrondissements d'ampleur distincte. Dans le cadre de mes activités au sein tant de la Commission d'avis et d'enquête (traitement des plaintes), que de la commission d'avis et d'enquête réunie (enquêtes particulières, audits), j'ai eu à cœur, lors de mon mandat actuel, de mettre en évidence les écueils auxquels les magistrats sont confrontés au quotidien dans l'exercice de leurs activités professionnelles. Par ailleurs, les **synergies**, la multidisciplinarité et la culture du travail en **réseau** que j'ai toujours privilégiés dans mon parcours professionnel varié ont également trouvé un écho dans le travail réalisé au Conseil supérieur de la justice.

D'autres sujets me préoccupent bien entendu et doivent continuer à pouvoir trouver dans le Conseil supérieur de la justice un lieu privilégié de discussions. Parmi ces sujets et non des moindres : la mise en œuvre de moyens qui permettent de combattre l'image d'une justice « parent pauvre » des trois pouvoirs. Une justice digne de ce nom doit pouvoir bénéficier des **moyens matériels et humains** aux fins de réaliser son œuvre. Il y a aussi le **statut et l'indépendance** du magistrat, la **transparence** qui passe notamment par le langage clair, le recrutement, la formation, l'attractivité ... : autant de préoccupations que je partage avec l'Union Professionnelle de la Magistrature et sur lesquelles je m'engage à continuer à travailler si vous me renouvez votre confiance.